



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 1^{ER} OCTOBRE 2026

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1. Installation de Madame Léa SCHACH, en qualité de membre de la commune d'OBERHASLACH au Conseil Communautaire, en remplacement de Madame Mireille RODRIGUEZ, décédée
- 1.2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 1.3. Approbation du Procès-Verbal des délibérations de la séance ordinaire du 9 juillet 2026
- 1.4. Délégations permanentes du Conseil Communautaire au Président : Compte-rendu à compter du 20 février 2026
- 1.5. Représentation de la Communauté de Communes auprès d'organismes extérieurs
Pôle d'Equilibre Territorial Bruche-Mossig : Désignation des délégués auprès du Groupe d'Action Locale pour LEADER 2023-2027
- 1.6. Rapport sur la Société d'Economie Mixte « Le Foyer de la Basse-Bruche » - Année 2025

2. FINANCES, BUDGET ET RESSOURCES HUMAINES

2.1. Finances et budget

- 2.1.1. *Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (F.P.I.C.) pour l'exercice 2026 : Répartition libre*
- 2.1.2. *Décisions Modificatives du Budget Primitif de l'exercice 2026*
- 2.1.3. *Admissions en non-valeurs de créances irrécouvrables et éteintes*
- 2.1.4. *Tour-Vélo – Edition 2026 : Attribution de subventions aux associations participantes*
- 2.1.5. *Aires d'accueil des gens du voyage : Convention 2026 entre l'Etat et la Communauté de Communes, en application de l'article L.851-1 du Code de la Sécurité Sociale pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage*
- 2.1.6. *Aires d'accueil des gens du voyage : Convention 2026 entre la Collectivité européenne d'Alsace et la Communauté de Communes, portant sur l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour la gestion et la coordination des aires d'accueil des gens du voyage*
- 2.1.7. *Aire d'accueil des gens du voyage de MOLSHEIM : Convention entre la Collectivité européenne d'Alsace et la Communauté de Communes, portant sur l'attribution d'une subvention d'investissement pour des travaux de rénovation énergétique des blocs sanitaires*

2.2. Ressources humaines

- 2.2.1. *Développement Durable / Trame Verte et Bleue – Gestion des Eaux Pluviales Urbaines
Création d'un poste permanent d'ingénieur territorial à temps complet*
- 2.2.2. *Piscines*
 - 2.2.2.1. *Création d'un poste permanent d'éducateur des activités physiques et sportives de 1^{ère} classe à temps complet*

2.2.2.2. *Création d'un poste permanent d'éducateur des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe à temps complet*

2.2.3. *Organisation d'une fête de Noël pour le personnel*

3. DEVELOPPEMENT LOCAL, SPORTS ET LOISIRS

LIAISON CYCLABLE

Conclusion d'une convention avec la Collectivité Européenne d'Alsace relative à la répartition des charges d'entretien et financières pour l'entretien des itinéraires cyclables hors agglomération

4. QUESTIONS ORALES

5. DIVERS ET COMMUNICATION